



PSYCHOLOGUES : L'HUMAIN AU CENTRE

29 SEPTEMBRE 2022

*Après les actions des 10 juin 2021, 28 septembre 2021, 10 mars 2022,
poursuivons notre mobilisation le 29 septembre 2022 !*

Le gouvernement tient un double discours pour faire croire que les psychologues sont désormais mieux reconnus dans la société, qu'ils sont associés et favorables aux dispositifs et conditions de travail qu'en réalité il nous impose ! Ça suffit, nous refusons cette instrumentalisation, nous exigeons une véritable prise en compte de la dimension psychologique dans les politiques publiques et le respect de notre profession.

Rappelons que :

- ▶ spécialistes en sciences humaines, dotés d'une richesse de compétences et d'orientations diverses, les psychologues étudient et traitent du fonctionnement psychique dans différents champs de la société ;
- ▶ que leur diplôme, sanctionnant 5 années d'études, leur confère un titre unique de psychologue ;
- ▶ qu'ils sont autonomes quant à leurs méthodes et outils et indépendants quant à leurs décisions d'intervention ;
- ▶ que dans les fonctions publiques, ils interviennent dans de multiples services et différents champs d'activités (prévention, soin, éducation, justice...) : l'organisation du travail et l'encadrement hiérarchique doit être en lien avec leur statut et leurs missions.

Nous dénonçons l'augmentation des tâches, la dégradation des conditions d'exercice, la précarité d'emploi dans tous les secteurs.

NOUS REVENDIQUONS :

- la revalorisation des rémunérations à la hauteur de notre qualification et des responsabilités qui nous sont confiées,
- l'harmonisation la plus favorable des grilles dans l'ensemble des conventions collectives et des trois versants de la fonction publique,
- la prise en compte des années d'études dans le calcul de notre retraite,
- l'augmentation des postes de psychologues dans toutes les structures publiques et privées, sanitaires, sociales et médico-sociales,
- un accès direct au psychologue sans prescription médicale dans tous les secteurs, financé par la Sécurité Sociale ou l'Aide Sociale, sans limitation du nombre et de la durée des entretiens,
- la mise en œuvre d'une politique de prévention indispensable pour la population,
- le respect de la pluralité des orientations théoriques et des techniques thérapeutiques ainsi que des trois fonctions du psychologue : clinique, institutionnelle et formation information recherche (FIR/DIRES), dans tous les secteurs d'activité.

L'humain n'est pas une statistique ! Remettons l'humain au centre !

[info/contact/rassemblement](#)

